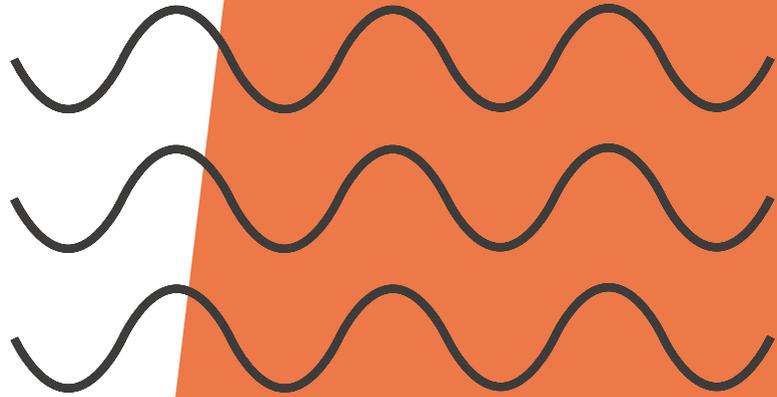


M

Module 2

L'ORAL RÉFLEXIF
PROFESSIONNALISANT

Développer
la réflexivité
en dialogue avec
le discours d'autrui



SÉQUENCE 1

SE POSITIONNER EN DIALOGUE AVEC LE DISCOURS D'AUTRUI

Étape 1 - 20' - Clarifier les attendus: entre poser un diagnostic ou juger des ses actes

Étape 2 - 60' - Introduire le discours d'autrui dans son propre discours et identifier les sources possibles

Étape 3 - 60' - Développer une argumentation éclairée et consciente de sa pratique

ENJEU

Mettre en relation et en dialogue son discours avec le discours d'autrui (sources, références, retours critiques).

ÉTAPE 1

20'

CLARIFIER LES ATTENDUS: ENTRE POSER UN DIAGNOSTIC OU JUGER DE SES ACTES

Intention générale

Clarifier les attendus en terme de positionnement dans le cadre d'une analyse réflexive professionnalisante

SUPPORTS	<ul style="list-style-type: none">• Activité distinction notions de neutralité, objectivité, subjectivité• Apport théorique - subjectivité, objectivité, neutralité
----------	--

Mise en situation

Réunissez les définitions spontanées des étudiants.es à propos des termes « subjectivité », « objectivité » « neutralité ». Demandez-leur quelle posture est attendue dans le cadre d'un oral réflexif.

Réalisation de la tâche

Proposez aux étudiant.es de réaliser une activité (**Activité distinction notions de neutralité, objectivité, subjectivité**) pour distinguer les notions de « neutralité, objectivité, subjectivité » et discutez des réponses obtenues pour chercher à clarifier les notions sur la base d'une argumentation (voir corrigé dans le même document). Vous trouverez également un document contenant un apport théorique sur le sujet (**Apport théorique - subjectivité, objectivité, neutralité**).

Structuration : la métaphore du médecin ou de l'arbitre

Faites conclure à une certaine confusion de ces termes qui prennent une signification différente en fonction des genres textuels envisagés. Proposez-leur des définitions reprenant les attendus dans le cadre d'un oral réflexif :

Subjectivité : discours montrant un point de vue nourri d'affects (émotions, sensations, etc.) ; (posture du patient/ de la patiente qui décrit ses maux, ses sensations, voir plus bas).

Neutralité : absence de positionnement d'un.e locutrice (posture de l'arbitre ou du médecin posant un diagnostic sur les maux de son/sa patient.e sur la base de son expérience, ses connaissances scientifiques, l'examen médical, etc., voir ci-dessous).

Objectivité : discours centré sur un objet et non sur soi, comportant des traces du point de vue du locuteur ou de la locutrice ; (locutrice (posture de l'arbitre ou du médecin posant un diagnostic sur les maux de son/sa patient.e sur la base de son expérience, ses connaissances scientifiques, l'examen médical, etc., voir ci-dessous).

Concluez que l'oral ou l'écrit réflexif ont pour objectif d'amener l'étudiant.e à construire son propre point de vue, non sur sa personne mais sur sa pratique. Vous pouvez imaginer la posture en question à l'aide de la métaphore du médecin se « diagnostiquant » lui-même ou celle de l'arbitre de son propre match (prendre du recul sur sa pratique, la confronter au discours d'autrui, celui-ci englobant sa propre expérience), cette posture seule permet de faire évoluer ses conceptions, de construire de nouveaux savoirs professionnels.

Métaphore du médecin : « Dans le langage médical, les symptômes, signes objectifs, sont ceux que le médecin peut constater (opposés à ceux, dits subjectifs, que seul le malade perçoit). Autrement dit, est objective toute personne dont les jugements ne sont altérés par aucune préférence d'ordre personnel. » (Boch & Grossmann, 2007)

Métaphore de l'arbitre : « Sur un terrain de football, un arbitre est précisément défini comme celui qui prend position (c'est là même le sens d'arbitrer ; un arbitre neutre serait un non-sens !) et l'arbitre est d'autant mieux considéré qu'il sanctionne les joueurs avec le plus d'objectivité possible, c'est-à-dire de façon rationnelle, faisant appel à son jugement et non à ses affects » (Boch & Grossmann, 2007)

ÉTAPE 2

60'

INTRODUIRE LA POLYPHONIE DANS SON DISCOURS

Intention générale

Enrichir une analyse à partir du discours d'autrui et identifier les sources possibles

SUPPORTS	<ul style="list-style-type: none">Exemple d'analyse réflexive à chaudPortefeuille de documents « discours d'autrui »Exemple d'analyse enrichie du discours d'autrui
----------	---

La polyphonie dans le discours

Selon Ducrot, un locuteur[...] convie d'autres énonciateurs pour manifester sa position soit en s'y assimilant, soit en s'en distanciant, soit pour élargir son propos de manière signifiante.

Mise en situation

Faites écouter ou lire une analyse réflexive à chaud d'un.e stagiaire, présentant une objectivation limitée, voire absente. Vous pouvez vous référer au support proposé ici [Exemple d'analyse réflexive à chaud](#) ou idéalement produire vous-mêmes un texte adapté à votre public.

Discutez avec les étudiant.es de la manière d'enrichir ce discours, au regard de la posture réflexive attendue (voir étape 1).

Proposez aux étudiant.es de soutenir le/la stagiaire dans son exercice de réflexivité, en particulier de l'aider à introduire le discours d'autrui dans son propre discours.

Présentez un contexte de votre choix. Un exemple : à la suite d'un stage, une rencontre est prévue entre un.e stagiaire et son superviseur. À cette occasion, l'étudiant.e doit faire preuve de réflexivité à propos d'un point particulier du stage. Il/elle a choisi d'approfondir l'analyse de son activité intitulée « les cercles de lecture ».

Réalisation de la tâche

Distribuez un portefeuille de documents/discours susceptibles d'être mobilisés par l'étudiant.e. Pour notre exemple, voir le [portefeuille de documents « discours d'autrui »](#) contenant des extraits de rapports du maître de stage et du professeur visiteur, consignes de stage, syllabus de cours, synthèse sur le sujet, prescrit légal, etc.

Invitez vos étudiant.es, en petits groupes, à prendre connaissance des documents distribués pour en intégrer des éléments dans l'analyse à chaud du/de la stagiaire (voir plus haut) et l'aider à approfondir sa réflexion. Le résultat de leur travail devrait figurer sur un aide-mémoire destiné à la présentation orale.

Structuration

Demandez à deux groupes de présenter oralement leurs productions et proposez aux autres d'identifier l'origine des enrichissements et leur intérêt. Voir exemple d'[analyse enrichie du discours d'autrui](#).

La mise en commun devrait aboutir à un tableau récapitulatif des discours d'autrui mobilisés jusqu'ici. Proposez-leur ensuite de chercher à nommer la plus grande variété possible de « documents/discours » susceptibles de leur être utiles pour leurs analyses réflexives.

TYPES DE CONTENUS / DISCOURS		
Données de terrain	Usuels professionnels/ de formation	Savoirs académiques de référence
Pratique particulière ou générale	Référentiels	Cours / syllabus
Acquis d'expérience corpus / documents issus de la pratique	Manuels Consignes institution- nelles	Articles /ouvrages scientifiques (cadres conceptuels)
Commentaires des intervenants	Rapports d'évaluation	

Concluez que le discours d'autrui peut avoir des origines très variées : données de terrain (données expérientielles, commentaires professionnels, corpus, etc.), sources scientifiques et pédagogiques (syllabus, cours, etc.), usuels professionnels (référentiels, manuels, consignes), voire d'autres expériences ou lectures.

Quel discours ?

Gagnon et Balslev (2019) ont distingué trois postures énonciatives, ou points de vue adoptés (Rabatel, 2007), dans les oraux académiques de futur.es enseignant.es. La première posture, nommée celle de l'étudiant.e, présente des références aux activités d'études (lire, rédiger, répondre aux consignes, etc.). La posture de chercheur.se est parfois perceptible, en particulier lorsque l'étudiant.e manifeste des choix conceptuels effectués. Enfin, la posture de (futur.e) enseignant.e prend appui sur des pratiques antérieures mais aussi sur le cadre institutionnel. Les auteures considèrent que ces différentes postures témoignent des modifications en cours chez l'étudiant.e.

ÉTAPE 3

60'

DÉVELOPPER UNE ARGUMENTATION ÉCLAIRÉE ET CONSCIENTE DE LA PRATIQUE

Intention générale

Mobiliser les discours d'autrui (DA), prendre conscience des manières de le faire et des fonctions de cette pratique.

SUPPORTS

- Exemple : fonctions du discours d'autrui

Mise en situation

Demander aux étudiant.es de choisir un moment de stage qu'ils/elles souhaitent approfondir.

Réalisation de la tâche individuelle (préparation)

Proposez-leur d'inventorier les « discours » potentiellement intégrables à leur analyse afin de produire une analyse réflexive orale. Amenez-les à chercher à articuler ces différents discours.

Demandez-leur d'enregistrer leur analyse (5' max.) et de déposer l'enregistrement sur une plateforme à destination du cours.

Réalisation de la tâche collective

Choisissez et faites écouter quelques enregistrements. Demandez aux étudiant.es, par petits groupes, de les commenter en portant leur attention sur un de ces points :

- la variété des discours d'autrui mobilisés (voir étape précédente) ;
- les moyens langagiers par lesquels le DA est mobilisé (citation, reformulation, autre) ;
- la manière d'annoncer la présence du DA (comment le discours est introduit, intégré au discours du/de la locuteur.rice) ;
- les fonctions remplies par le DA (se justifier, argumenter, confirmer un propos, se référer à autrui).

Voir **Exemple : fonctions du discours d'autrui**

Boch et Grossmann (2002) ont observé que le discours d'autrui remplit généralement les fonctions suivantes dans les écrits scientifiques ou réflexifs des étudiant.es : appuyer une affirmation (c'est-à-dire argumenter, justifier), la plus courante, se référer à des travaux/au cours pour étayer une définition ou introduire leur propos. Il est rare de les voir revendiquer une filiation de pensée ou réfuter le discours d'autrui, alors que ces pratiques sont fréquentes chez les experts. Pollet (2002) observe que les étudiant.es osent rarement s'opposer à un discours d'autrui à l'écrit, tant il semble qu'il leur est difficile de se positionner comme constructeur de leur discours. On pourrait penser que la réfutation est une pratique qui mérite d'être entraînée d'abord à l'oral.

Il est à noter que la fonction de justification chez les étudiant.es se présente souvent sur un mode défensif (mention de doxa, excuses, généralisation abusive...) peu propice au développement et aux régulations. Le discours expert présente des justifications à partir de sources fiables ou de références à l'expérience (Clerc-Georgy, 2014 ; Jacquin, 2022).

Structuration

Faites partager les observations pour conclure.

Cette activité vise avant tout à faire discuter les étudiant.es sur le sens et l'apport de l'introduction du discours d'autrui, et au passage par les moyens langagiers utiles pour le faire. L'important est que les étudiant.es prennent conscience que certaines justifications sont davantage des excuses qui externalisent les causes de leurs difficultés alors que d'autres permettent de faire progresser la compréhension des situations et de les faire évoluer.

Facultatif

Amenez les étudiant.es à prendre conscience que le rôle du DA dans l'oral réflexif est le même dans l'écrit réflexif. Proposez-leur de comparer ces pratiques selon les mediums.

Dans les écrits d'étudiant.es, la citation est la pratique la plus courante de la mobilisation du discours d'autrui, loin devant la reformulation, voire l'évocation. L'introduction du DA à l'écrit répond à des critères précis, entre autres typographiques, contraignants. De même, la manière d'introduire le DA à l'écrit impose une certaine variété expressive.

À l'oral, cette pratique semble beaucoup moins formelle : la reprise du DA prend généralement la forme de discours rapporté direct ou indirect ou de reformulation (contenus synthétisés).

Le discours rapporté direct (Elle a dit : «...») ou indirect (Il a demandé que...) consiste à reprendre les paroles d'autrui et à les replacer dans la bouche de leur auteur.

La reformulation s'introduit généralement par un verbe de communication (untel a « proposé », « montré », « conçu », « prouvé », que...) ou par un cadreur de discours (« comme », « pour », « selon », « d'après », « si on se réfère à », etc.).

SÉQUENCE 2

LA PRISE EN CHARGE DU DISCOURS D'AUTRUI ET DE SON PROPRE DISCOURS

Étape 1 (40') : Identifier « qui parle » dans un texte/
discours

Étape 2 (30') : Apprendre à nuancer un discours

Étape 3 (30') : S'entraîner à nuancer son discours

ENJEU

Être capable de nuancer ses propos en dialoguant avec
la pensée d'autrui

ÉTAPE 1

40'

IDENTIFIER LA PRISE EN CHARGE ÉNONCIATIVE DU DISCOURS

Intention générale

Identifier les traces d'énonciation dans des énoncés

SUPPORTS

- Exercice sur la prise en charge de l'énoncé
- Tableau des catégories de modalisation

Mise en situation

Rappelez aux étudiant.es qu'un oral réflexif est un discours qui doit présenter un point de vue éclairé par des propos convoqués, ce qui lui confère une certaine objectivité argumentative (voir séquence 1). Il ne s'agit pas d'avancer des certitudes (doxas) mais, au contraire, de prendre en compte des éléments de description de l'expérience, de les relier avec d'autres discours pour questionner sa pratique, confronter, élargir sa propre réflexion et construire des savoirs professionnels.

Réalisation de la tâche

Proposez aux étudiant.es de réaliser l'exercice proposé ici: [Exercice sur la prise en charge de l'énoncé](#). Il s'agit de décider du type de prise en charge de la vérité d'un énoncé par l'énonciateur. Discutez avec eux des divergences de vue en identifiant avec eux les éléments langagiers qui permettent de décider. Voir le corrigé de l'activité dans le même document.

Un.e locuteur.rice peut être plus ou moins d'accord avec ce qu'il énonce : il peut manifester des certitudes, nuancer ses propos ou prendre ses distances.

La modalisation révèle la manière dont l'énonciateur.rice prend en charge l'énoncé qu'il/elle prononce, à quel point il/elle en assume la responsabilité. Elle indique quel est son point de vue sur ce qu'il/elle énonce. On distingue trois modes de prise en charge :

- a) je dis que ce que je dis est vrai (manifestation de certitudes) ;
- b) je dis que ce que je dis est possible (propos nuancés) ;
- c) je dis que ce que je dis est dit par un autre ou déduit à partir d'indices, ou attesté par un témoin (mise à distance de l'énoncé, pas de prise en charge).

La modalisation s'exprime par des marques de modalité. Voir le tableau [Tableau des catégories de modalisation](#)

Structuration

Faites conclure sur la variété des marqueurs de modalisation et proposez aux étudiant.es de lister ceux-ci. Le [tableau des catégories de modalisation](#) en annexe reprend les principaux procédés de modalisation.

Proposez-leur d'identifier les différences de perception que l'usage de ces marqueurs évoque, en cherchant à classer des formulations des moins nuancées au plus nuancées.

Amenez-les à percevoir, par exemple, que les marques d'affect sont des traces de jugement personnel qu'il convient d'identifier dans son propre discours pour pouvoir, le cas échéant, les nuancer et/ou les argumenter. De même, identifiez avec eux/elles l'intérêt de l'usage du conditionnel comme un temps verbal indicateur d'une prise en charge distanciée, etc.

Réinvestissement

Proposez aux étudiant.es d'écouter des énoncés (prononcés par vous-même) et de chercher à les formuler de manière différente en fonction du degré de prise en charge donné. Prenez, par exemple, l'énoncé suivant : l'habitat urbain favorise l'abandon de la voiture :

Prise en charge : moi je dis que / je pense que / évidemment /etc.

Prise en charge partielle : l'habitat urbain pourrait /

Pas de prise en charge : J'ai entendu un spécialiste dire que

Soutenez la multiplication des propositions et discutez de la pertinence des réponses.

Faites observer au passage les différences de réception, les nuances que les traces de modalité peuvent apporter au discours.

ÉTAPE 2

50'

NUANCER SON DISCOURS

Intention générale :
S'entraîner à modaliser son discours

SUPPORTS

- Comparaison d'analyses réflexives

La posture énonciative

Dans le cadre d'analyses réflexives écrites, Vanhulle (2009) distingue les étudiant.es qui parlent ouvertement d'eux de ceux dont l'attitude consiste à parler d'autre chose, mais en termes médiatisés par une vision interprétative personnelle. C'est cette dernière catégorie qui indique le degré le plus élevé d'appropriation des savoirs académiques par l'étudiant ». (Clerc-Georgy, 2014, p. 94)

Mise en situation

L'étape précédente s'est terminée sur une sensibilisation aux nuances que peut apporter la modalisation du discours. Proposez aux étudiant.es d'observer les différences entre un énoncé simple et modalisé tel que « Mon stage s'est bien passé » (modalisation appréciative) et un énoncé plus complexe tel que « D'après les évaluations des élèves, j'ai atteint mes objectifs » (appel au discours d'autrui qui permet d'objectiver le jugement proposé dans la suite de la phrase). Amenez-les à se rappeler des attendus du discours réflexif et à identifier vers quel discours tendre progressivement.

Réalisation de la tâche

Demandez aux étudiant.es de comparer deux textes d'analyse réflexive (voir un exemple ici: [Comparaison d'analyses réflexives](#)) et de chercher à les distinguer d'un point de vue langagier. Il s'agit d'y repérer et distinguer les traces d'énonciation ainsi que la présence et la fonction du discours d'autrui. Proposez-leur de se munir du [tableau des catégories de modalisation](#) de l'étape 1.

Structuration

Faites rédiger un aide-mémoire reprenant les points d'attention mis en évidence et à garder en tête lors d'un d'oral réflexif.

ÉTAPE 3

30'

S'ENTRAINER À NUANCER SON DISCOURS

Intention générale

S'entraîner à modaliser et à nuancer son propre discours

Transcrire un audio

Le travail d'analyse est plus aisé à réaliser sur la base d'un écrit. Vous pouvez proposer à vos étudiant.es de réaliser une transcription de leur audio. Vous trouverez quelques moyens informatiques pour ce faire en consultant la [fiche-outil : Transcrire un oral](#)

Réalisation de la tâche

Proposez aux étudiant.es de choisir une de leurs analyses réflexives orales personnelles. En duo et à l'écoute, ils cherchent à y repérer la présence du discours d'autrui et les nuances dans la prise en charge du discours. L'objectif est d'affiner les productions orales en suggérant, à la réécoute, des améliorations possibles.

Demandez-leur ensuite de les enrichir et de les réenregistrer.

En vue d'une évaluation formative, demandez-leur de partager les audios améliorés sur la plateforme du cours.

RESSOURCES MODULE 2

- Boch, F. (2023). Quelles conceptions de la réflexivité dans l'écriture de recherche? *Savoir de quel je on parle*, 39 (1). DOI: <https://doi.org/10.4000/ripes.4552>
- Boch, F. & Grossmann, F. (2002). Se référer au discours d'autrui : quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes. *Enjeux*, 54, 41-51. hal-01996285
- Boch, F. & Grossmann, F. (2007). L'énonciation dans les manuels de troisième. *Lidil*, 35, pp. 25-40. DOI
- Boch, F., Grossmann, F., Rinck, F. (2020). Écrire en tant qu'apprenti chercheur. In F. Boch & C. Frier (Eds.) *Écrire dans l'enseignement supérieur. Des apports de la recherche aux outils pédagogiques* (pp.211-247). UGA Éditions.
- Bronckart, J.P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Delachaux et Niestlé
- Bucheton, D., & Chabanne, J. C. (2002). *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire: L'écrit et l'oral réflexifs*. Presses Universitaires de France.
- Clerc-Georgy, A. (2014). Approche méthodologique de l'analyse d'écrit en formation à l'enseignement. Que deviennent les savoirs de référence proposés par la formation ? In M. Morisse & L. Lafortune (Eds.) *L'écriture réflexive. Objet de recherche et de professionnalisation* (pp.83-104). Presses de l'Université du Québec.
- Dolz, J., Rey N., & Surian, M.(2004). Le débat: un dialogue avec la pensée de l'autre. *Français d'aujourd'hui*, 146, 5-15. Armand Colin DOI 10.3917/lfa.146.0005
- Dolz, J. & Schneuwly, B.(2002). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école* (3e éd.). ESF éditeur.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Les éditions de minuit.
- Jacquín, M. (2022). Production de textes et analyses orales dans la formation des enseignant.es en langues étrangères : des genres textuels ? in G. Simons, C. Delarue-Breton & D. Meunier (Eds.) *Formation des enseignants et écrits réflexifs, écrits professionnalisants, écrits de recherche : quelles dynamiques ?* (pp. 51-70). Presses universitaires de Liège.
- Gagnon, R. & Balslev, K. (2019). La soutenance orale du projet de mémoire : un texte réflexif? *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 25, 159-175.
- Lafontaine, A., Terwagne, S, Vanhulle, S. (2017). *Les cercles de lecture. Interagir pour développer ensemble des compétences de lecteur*. Van In - De Boeck.
- Pollet, M.-Ch. & Piette, V. (2002). Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de recherche ? *Spirale*, 29, 165-179. DOI
- Rabatel, A. (2007). Les enjeux de postures énonciatives et de leur utilisation en didactique. *Éducation et didactique*, 1(2), 89-116.
- Vanhulle, S. (2009). *Des savoirs en jeu au savoir en «je»*. Chemine-ments réflexifs et subjectivation des savoirs chez de jeunes enseignants en formation. Peter Lang.